

Zeitschrift: Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Schulgesundheitspflege
= Annales de la Société Suisse d'Hygiène Scolaire

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Schulgesundheitspflege

Band: 20/1919 (1919)

Rubrik: XXme Assemblée générale de la Société suisse d'Hygiène scolaire, à Lausanne, les 4 et 5 octobre 1919

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

IV.

XX^e Assemblée générale de la Société suisse d'Hygiène scolaire à Lausanne, les 4 et 5 octobre 1919.

Programme et compte rendu.

I. Invitation.

Jusqu'ici nos réunions avaient lieu au printemps, mais la réduction des horaires de chemins de fer nous a obligés, comme vous le savez, à renoncer à cette tradition et à remettre notre assemblée générale à l'automne. Nous espérons que ce renvoi n'empêchera pas nos membres de répondre très nombreux à notre appel. Ils seront d'ailleurs attirés à Lausanne par la question si actuelle de l'assurance infantile contre la maladie, que développeront des rapporteurs particulièrement qualifiés, par les projets de réorganisation de notre société, dont il sera parlé dans la séance administrative et aussi par la traditionnelle hospitalité des autorités vaudoises, qui se feront un plaisir, nous le savons, d'accueillir la Société suisse d'hygiène scolaire et d'assurer par tous les moyens le succès de notre réunion.

Nous serions très heureux que les personnes qui s'intéressent à notre œuvre voulussent bien prendre part à notre réunion annuelle, et nous espérons que, parmi ces hôtes, il s'en trouvera beaucoup qui voudront, en adhérant à la Société suisse d'hygiène scolaire, nous apporter le concours dont, plus que jamais, nous avons besoin.

II. Programme.

Samedi, 4 octobre, de 2 heures à 4^{1/2} heures de l'après-midi : Visite, au choix des participants, et sous la conduite de guides qualifiés, des établissements ci-après :

1. Clinique infantile et maternité.
2. Institut d'hygiène et de parasitologie de l'Université (Prof. Dr. Galli-Valerio).

3. Service médical des écoles de la Ville de Lausanne.
4. Ecole de Commerce.
5. Ecole primaire de Montriond.

Séance administrative à 5 heures, Palais de Rumine.

Ordre du jour:

1. Procès-verbal de la dernière assemblée générale.
2. Rapport pour l'année 1918.
3. Présentation et approbation des comptes pour l'année 1918.
4. Propositions visant la transformation de la Société.
5. Fixation du lieu et de la date de la prochaine assemblée générale.
6. Divers et imprévu.

8^{1/2} heures du soir: *Réunion familiale* dans la grande salle du Casino de Montbenon.

1. Communications de MM. les Drs. Messerli et L. Jeanneret: *Cures d'air et de soleil* (Vidy-Plage et Leysin) avec démonstrations par films cinématographiques.
2. Productions artistiques.

Dimanche, 5 octobre, à 9 heures du matin, dans l'Aula de l'Ecole Normale, **Assemblée générale**, sous la présidence d'honneur de M. *Dubuis*, Conseiller d'Etat, chef du Département de l'Instruction publique du Canton de Vaud.

Ordre du jour: **L'Assurance infantile contre la maladie.**

Rapporteurs: M. le Dr. *Delay*, chef du Service sanitaire du canton de Vaud, et M. *Henchoz*, inspecteur scolaire.

Co-rapporteurs: M. le Dr. *Lamazure*, adjoint de l'Office fédéral des Assurances sociales; M. *Gisiger*, Directeur des Ecoles de la ville de Soleure; M. *Genoud*, Directeur du Musée industriel et du Musée pédagogique de Fribourg.

Midi et demi: *Banquet* à l'Hôtel de France.

Eventuellement: Samedi après-midi ou dimanche matin, *visite du Sanatorium Sylvana* de M. le Dr. *Cevey*, aux Croisettes sur Lausanne.

Lausanne, Berne et Zurich, septembre 1919.

Au nom du Comité lausannois d'organisation,

Le Président: Le Secrétaire:

A. DUBUIS, conseiller d'Etat. L. HENCHOZ, inspecteur scolaire.

Au nom du Comité de la Société suisse d'Hygiène scolaire,

Le Président: Dr. H. CARRIÈRE. Le Secrétaire: Dr. F. ZOLLINGER.

III. Compte rendu de l'Assemblée administrative,

Samedi, 4 octobre, à 5 heures du soir,
Palais de Rumine, Salle Tissot.

Cette assemblée, à laquelle prennent part une quarantaine de personnes, est présidée par M. le Dr. Carrière, président central, qui souhaite une chaleureuse bienvenue aux délégués des cantons, aux membres et amis de notre association. Il fait ressortir combien est importante la tâche à accomplir, ce qui nous reste à faire pour atteindre les résultats qui s'imposent à notre attention dans le domaine de la protection de l'enfance et de la jeunesse, à quelles transformations nous devons nous décider pour ne pas perdre du terrain, mais au contraire pour attirer à nous des forces nouvelles et étendre le cercle de notre activité.

Le procès-verbal de l'assemblée générale de 1918, à Berne, ayant été publié dans les Annales de la Société, il n'en est pas donné lecture, et aucune observation n'est formulée concernant ce compte rendu.

Quelques mots de bienvenue sont prononcés ensuite, par l'auteur du présent compte rendu, au nom du Comité d'organisation de Lausanne, et il est donné connaissance des délégués annoncés et des invités. Ce sont:

I. Délégués officiels.

- Zurich:* M. Pflüger, conseiller municipal, à Zurich.
 M. le professeur Dr. Meierhofer, à Zurich.
 M. le Dr. Krafft, médecin scolaire, à Zurich.
 M. le Dr. Ruind, président de l'Office de l'Enfance, à Zurich.
 M. Sporrer, membre de la Commission scolaire secondaire, Winterthur.
 M. Bideller, membre de la Commission scolaire primaire, à Winterthur.
 M. Berchtold, instituteur, membre de la Commission scolaire primaire, à Winterthur.
- Berne:* M. le Dr. Schrag, inspecteur des Ecoles secondaires, délégué de la Direction de l'Instruction publique, à Berne.
 M. le pasteur J. Blaser, membre de la Commission scolaire, à Langenthal.
 M. le recteur F. Blaser, directeur des Ecoles secondaires, à Langenthal.
- Lucerne:* M. le Dr. Doepfner, médecin scolaire, à Lucerne.
- Fribourg:* M. le Dr. Glücksmann, professeur à l'Université, Fribourg.

- Soleure*: M. le Dr. Kaufmann, directeur du Service sanitaire cantonal, à Soleure.
- Bâle*: M. le Dr. Villiger, médecin scolaire, à Bâle.
- Schaffhouse*: M. le Dr. Joos, directeur des écoles, à Schaffhouse.
- Appenzell*: M. le Dr. Waelle, médecin scolaire, à Hérisau.
- St-Gall*: M. le Dr. Steinlin, médecin scolaire, à St-Gall.
- M. E. Keel, vice-président de la Commission d'Hygiène scolaire, à St-Gall.
- M. B. Glaus, maître secondaire, délégué de la Conférence des instituteurs, à St-Gall.
- Argovie*: M. Kim, secrétaire à la Direction de l'Instruction publique, à Aarau.
- Neuchâtel*: M. le Dr. P. Humbert, médecin cantonal, à Neuchâtel.
- M. F. Béguin, directeur des Ecoles primaires, à Neuchâtel.
- M. Matthey, intendant des bâtiments de l'Etat, à Neuchâtel.
- M. E. Wasserfallen, directeur des Ecoles primaires, à La Chaux-de-Fonds.
- M. le Dr. J. Sarbach, médecin des écoles, Le Locle.
- M. J. Cart, directeur des écoles, Le Locle.
- Genève*: M. A. Malche, directeur de l'enseignement primaire, à Genève.
- M. M. Ruche, secrétaire au Département de l'Instruction publique, à Genève.
- M. le Dr. F. Rilliet, médecin-chef des écoles, à Genève.
- M. le Dr. L. Viret, président du Conseil administratif, à Genève.
- M. M. Stoessel, membre du Conseil administratif, à Genève.
- Ce canton est en outre représenté par:
- M^{me} E. Valencien, inspectrice de gymnastique des Ecoles primaires, à Genève.
- M^{me} H. Cochet, maîtresse à l'Ecole secondaire, à Genève.
- Vaud*: Une trentaine de participants sont annoncés, entre autres:
- M. E. Savary, chef du Service de l'Enseignement primaire.
- M. le Dr. Narbel, médecin des écoles, à Vevey.
- M. A. Vauthier, directeur des écoles, à Vevey.
- M. le Dr. Vuilleumier, à Montreux-Territet.
- M. L. Jaccard, directeur des écoles, à Montreux.
- M. A. Porchet, inspecteur des écoles du II^e arrondissement, à Lausanne.
- M. E. Roch, inspecteur des écoles, à Lausanne.
- M. J. Cordey, inspecteur des écoles, à Lausanne.
- M. E. Peitrequin, délégué de la Conférence du district d'Echallens.

II. Invités.

- M. le Conseiller d'Etat A. Dubuis, chef du Département de l'Instruction publique du canton de Vaud.
- M. le Dr. P. Maillefer, syndic de la ville de Lausanne et directeur des écoles
- M. le Dr. Weith, médecin des écoles, à Lausanne.

M. le Dr. Delay, chef du Service sanitaire cantonal.

M. le Dr. Messerli, chef du Service d'Hygiène de la ville de Lausanne.

Sont représentés:

La Société d'Utilité publique des femmes suisses par M^{me} Roux, à Lausanne.

La Société publique des femmes catholiques, par M^{me} Robichon, à Lausanne.

La Société fédérale des maîtres de gymnastique, par son délégué, M. le professeur Hartmann, ancien président central.

La Société pédagogique romande, par son président central, M. Hoffmann, à Neuchâtel.

La Société pédagogique vaudoise, par son président, M. A. Rochat, à Lutry.

L'Educateur, par son rédacteur en chef, M. E. Briod.

Le Comité central est représenté par six de ses membres. L'absence de M. le Dr. F. Zollinger, qui a dû se faire excuser, est vivement regrettée.

Ont aussi fait excuser leur absence:

M. le conseiller d'Etat Dr. Bay, à Liestal.

M. le Dr. Roemer, à St-Gall.

M. J. Savary, directeur des Ecoles normales, à Lausanne.

M. Gilliard, président de la Société des maîtres secondaires et directeur du Gymnase classique, à Lausanne.

M. A. Blaser, directeur de l'Ecole de Commerce, à Lausanne.

La Société vaudoise de pharmacie, bien que n'ayant pas invitée, salue la réunion des hygiénistes scolaires, et lui adresse ses vœux de pleine réussite.

Rapport du secrétaire de la Société,

Dr. F. Zollinger, Zurich,

sur la marche de la Société, pendant l'année 1918.

a. Allgemeines.

Schwer lastete das Kriegsjahr 1918 auf unserem Land. Zu den Kriegsfolgen, die auf die Lebensverhältnisse drückten, kam die Grippe-Epidemie, die so viele, insbesondere junge Leben kostete. Diese Verhältnisse wirkten lähmend auf das ganze öffentliche Leben, aber auch auf die Bewegungsfreiheiten der Vereine und Gesellschaften. Die allgemeine Verteuerung des Lebensunterhaltes, der Wohnung und der Kleidung förderte die soziale Bewegung, die im besondern ihren Ausdruck fand in der Einwertung von Ausmaß und Werteinschätzung der Arbeit und ihrer Produkte und in den Werken der sozialen Fürsorge.

Die Verteuerung wirkte lähmend auf den Schulhausbau. Denn die Gemeinden hielten mit der Ausführung der Bauten zurück mit Rücksicht auf die Steigerung der Preise der Baumaterialien und der Arbeitslöhne. Der innere Schulbetrieb litt zufolge der Schuleinstellungen und Ferienverlängerungen, die bedingt waren teils durch die Grippe-Epidemie, teils durch den Mangel an Feuerungsmaterialien zur Erwärmung der Schulräume. Mit diesen Einschränkungen, die nicht ohne Rückwirkung auf den Schulerfolg sein mußten, wurde die Fürsorgetätigkeit für die Schuljugend, wie auch für das spätere Lebensalter gesteigert. Die soziale Fürsorge gerade für das Kindesalter bewegte sich in aufsteigender Linie. Die Lehren, die dabei gemacht wurden, werden auch in normalen Zeiten von schätzenswerter Bedeutung sein.

b. Mitgliederbestand.

Die Zahl der Einzelmitglieder betrug 691, die der Kollektivmitglieder 142, zusammen 833. Gegenüber dem Vorjahr ergibt sich ein Rückgang um 33 Einzelmitglieder, während die Zahl der Kollektivmitglieder erfreulicherweise sich gleich blieb. Jedes Jahr verlieren wir einige Mitglieder durch den Tod; so waren es im Berichtsjahr 19 Mitglieder, die zum Teil eine lange Reihe von Jahren treu zu unserer Sache und unserem Verein gehalten hatten. Ehre ihrem Andenken!

Von den Dahingeschiedenen seien besonders zwei unserer bewährtesten und verdientesten Mitglieder noch besonders erwähnt: Dr. med. Real, Sanitätsrat in St. Gallen, und Dr. med. Bourquin, Arzt in La Chaux-de-Fonds, zwei Mitglieder, die dem Vorstand eine Reihe von Jahren angehörten und denen beiden die Geschicke unserer Gesellschaft nahe am Herzen lagen. Beide haben in ihrer Stellung als Sanitätsbeamte und Ärzte in weiten Kreisen ein bleibendes Andenken sich erworben. Über Dr. Bourquin berichtet uns Professor Dr. F. de Quervain in Bern:

Die schweizerische Gesellschaft für Schulgesundheitspflege hat im verflossenen Jahr in Dr. E. Bourquin, in La Chaux-de-Fonds, ein Mitglied verloren, welches in besonderer Weise verdient, daß seiner gedacht werde. Dr. E. Bourquin, dessen Eigenschaften und Tätigkeit als Mensch, als Arzt und als Mann der Naturwissenschaften wir an anderer Stelle gewürdigt haben (Revue médicale de la Suisse romande 1919, Nr. 19) hat einen nicht geringen Teil seiner grossen Arbeitskraft den Aufgaben der Schulhygiene

gewidmet und hat auf diesem Gebiete nicht nur im engeren Kreise seiner Heimat schöpferisch gewirkt, sondern auch Arbeit geleistet, die für weitere Kreise wertvoll wurde.

Am 8. Februar 1857 in La Chaux-de-Fonds geboren, absolvierte er seine medizinischen Studien in Bern 1881 und ließ sich nach zweijähriger Assistentenzeit unter Kocher und Lichtheim im Jahre 1883 in Fontaines (Val de Ruz) nieder. 1888 siedelte er nach La Chaux-de-Fonds über und begann dort sehr rasch, sich mit den Problemen der Schulhygiene zu beschäftigen. Seiner Initiative ist die Schaffung der Stelle eines Schularztes zu verdanken, welcher er 19 Jahre lang mit ebenso viel Eifer wie Selbstlosigkeit vorstand. Die Erfahrungen, die er auf diesem Gebiete machte, veranlaßten ihn 1898, mit Hilfe seines Freundes Edouard Clerc, Primarschuldirektor, die Ferienkolonien ins Leben zu rufen, deren Leitung er bis zu seinem Tode behielt. Als langjähriger Präsident der Schulkommission und der Studienkommission seiner Heimatstadt war er einer der Hauptgründer der Gymnasien von La Chaux-de-Fonds. Pädagogischer Übereifer und andere mit einer Neugründung zusammenhängende Umstände führten bald zu Klagen über Überarbeitung der Schüler und so übernahm es Bourquin, zu Handen der Jahressitzung der schweizerischen Gesellschaft für Schulgesundheitspflege von 1906 in Neuenburg, das ganze Problem der Überarbeitung in den Mittelschulen einer sorgfältigen Bearbeitung zu unterziehen. Aus eingehendem Studium der Literatur und aus einem großen statistischen Material aus der ganzen Schweiz zog Bourquin Schlüsse, in denen Beherrschung der Materie, Menschenkenntnis und Idealismus in gleicher Weise zum Ausdruck kamen. Zwei Jahre später geht er an das Studium des Problems der geistig zurückgebliebenen Schulkinder. Die gewonnenen Resultate unterbreitet er in einem sorgfältig ausgearbeiteten Referat 1908 der Gemeinnützigen Gesellschaft des Kantons Neuenburg. 1910 vertrat er mit Dr. Zollinger und Nationalrat Fritschi die Schweiz am Internationalen Kongreß für Schulhygiene in Paris und sprach im Namen der schweizerischen Delegation in der Sorbonne. 1911 übernahm er zu seiner ausgedehnten ärztlichen Tätigkeit noch die Leitung der internen Abteilung des Spitals in La Chaux-de-Fonds, so daß er sich gezwungen sah, seine Stelle als Schularzt aufzugeben. So sehr er sich bis zu seinem Tode für alle Fragen der Schulhygiene interessierte, so verhinderten ihn doch seine Spitaltätigkeit und später Krieg und Krankheit, an den letzten Jahresversammlungen der Gesellschaft teilzunehmen. Am 23. Mai 1919 entriß ihn ein tückisches Leiden, dessen Anfänge schon auf zwei Jahre zurückreichten, seiner Arbeit und beschloß eine schöne, an nützlicher Arbeit ungewöhnlich reiche Laufbahn.

Die Eigenschaften, welche Bourquin als Menschen und als Arzt kennzeichneten, kamen ihm auch in seiner Tätigkeit auf dem Gebiete der Schulhygiene zu statten. Er war ein vorzüglicher Organisator, der es ungewöhnlich gut verstand, von seinen Mitarbeitern exakte methodische Arbeit zu erreichen, und dabei doch jene Elastizität im Betriebe zu wahren, welche eine der schönsten Eigenschaften des romanischen Temperamentes ist. In seltener Weise wußte er Menschenkenntnis und praktischen Sinn mit Idealismus zu durchdringen und seinen Optimismus in allen Lagen zu bewahren.

Diese Eigenschaften, verbunden mit einer gewaltigen Arbeitskraft, führten dazu, daß er nicht nur im gesamten Schulwesen seiner Vaterstadt während Jahren eine leitende Stellung einnahm, sondern auch während langer Jahre als Mitglied und zeitweiliger Präsident des Conseil général von La Chaux-de-Fonds und als Mitglied des Großen Rates das Vertrauen seiner Mitbürger genoß. Durch seine rege Betätigung in der Kommission für öffentliche Hygiene und in den Spitalbehörden schaffte er sich eine weitere Möglichkeit, für die Schulhygiene zu arbeiten, und so gab er der Stelle des Schularztes schon früh eine Bedeutung, die sie in andern größeren Gemeinwesen zum Teil noch jetzt nicht gefunden hat. Sein jeder Streberei abgeneigter Enthusiasmus, sein heiliger Eifer für die Sache, die er vertrat, flößten auch seinen Mitarbeitern Begeisterung ein, und sie vertrauten sich um so eher seiner Leitung an, als sie wußten, daß er ob seinem Idealismus nie den Sinn für das Erreichbare verlor.

Daß er dabei auch verstand, in fröhlicher Gesellschaft fröhlich zu sein, daß ihm der «esprit gaulois» im besten Sinne im Blute lag und sein vielseitiges reiches Wissen durchtränkte, daß er seinen Freunden ein immer zuverlässiger Freund war, der nicht gab, um zu empfangen: das alles gehört nicht zum Schularzt an sich. Wir fügen es trotzdem bei, um Bourquin so zu zeichnen, wie wir ihn erlebt haben, und wie er in unserer Erinnerung lebendig bleibt.

F. de Quervain.

c. Publikationen.

Dem Jahrbuch mußte zufolge der Steigerung der Preise ein bescheidenerer Umfang eingeräumt werden. Neben den interessanten Beratungsgegenständen der Jahresversammlung von Bern gelang es der Redaktion, eine höchst wertvolle Arbeit über die Lehrlingsausbildung in der Firma Gebrüder Sulzer, Aktiengesellschaft in Winterthur, verfaßt von Gewerbekreissekretär Biefer, für das Jahrbuch zu erwerben. Wir wissen das Entgegenkommen der Firma zu würdigen und wollen nicht versäumen, dieses Entgegenkommen auch an dieser Stelle der Firma angelegentlich zu danken.

Die Notwendigkeit der räumlichen Einschränkung führte dazu, daß das Jahrbuch der Jugendfürsorge, herausgegeben von der schweizerischen Vereinigung für Kinder- und Frauenschutz, dem Jahrbuch nicht mehr angefügt werden konnte. Unterhandlungen mit der Redaktion und der Leitung der Vereinigung führten nicht zu einem zusagenden Ziel, während unsere finanziellen Verhältnisse uns nötigten, von den bisherigen Vergünstigungen, die wir der Vereinigung boten, abzustehen. Wir bedauern, daß das Jahrbuch diese Lücke aufweisen muß, umso mehr, als die Vereinigung für Kinder- und Frauenschutz sich auflösen wird, um sich der Pro juventute anzuschließen; infolge-

dessen wird wohl das Jahrbuch für Jugendfürsorge nicht mehr in der bisherigen Form erscheinen.

Eine weitere Neuerung war der Wechsel des Verlages. Die Firma Zürcher & Furrer, die uns seit der Gründung in vorzüglichster Weise bedient hatte, löste sich auf. So sahen wir uns denn genötigt, eine andere Druckerei zu bestimmen. Wir schlossen eine Vereinbarung mit der Firma Gebr. Fretz A. G., Graphische Werkstätten in Zürich, ab. Wir erwarten, daß die Firma, entsprechend ihrem Ansehen, auch unser Jahrbuch fördern helfen werde durch eine zweckentsprechende Ausgestaltung und Verbreitung.

Das Korrespondenzblatt «Jugendwohlfahrt» mußte ebenfalls nach dem Umfang eine Einschränkung erfahren. Statt der früheren zehn Nummern gelangten nur acht zur Ausgabe. An der Spitze der Redaktion stand, wie seit einigen Jahren, Dr. Willibald Klinke, Privatdozent für Pädagogik an der Universität Zürich und Lehrer der Pädagogik am städtischen Lehrerseminar zu Zürich. Seiner umsichtigen Leitung ist es zu verdanken, daß unsere kleine Zeitschrift des besten Ansehens sich erfreute.

Die Redaktion der *Revue d'hygiène scolaire suisse romande* besorgte wiederum Schulinspektor Henchoz in Lausanne.

Was aus unsren periodisch erscheinenden Publikationen in der Folge wird, wird abhängen von der Ausgestaltung unserer Gesellschaftszwecke. Das Jahrbuch 1919 wird den zwanzigsten Band dieser unserer Materialiensammlung von Arbeiten der Schulgesundheitspflege und der Jugendfürsorge in der Schweiz bilden. Der Umstand, daß namentlich die Vorträge und Referate, die bei Anlaß der Jahresversammlungen gehalten worden sind, jeweilen erst nach Jahresfrist in die Hand der Mitglieder gelangen können, legt den Gedanken nahe, das Jahrbuch in verschiedenen Teilen in der Form einer «Zeitschrift» herauszugeben. Der weitere Umstand, daß die «Stiftung für die Jugend» beabsichtigt, eine groß angelegte Zeitschrift für Jugendfürsorge, und die weitern Fürsorgewerke, die diese vaterländische Vereinigung sich zum Ziel gesetzt hat, herauszugeben, wird uns Anlaß geben, die Frage zu erwägen, ob nicht von der fernern Herausgabe unseres Korrespondenzblattes «Jugendwohlfahrt» in der Folge abzusehen sei. Denn es ist gewiß, daß zwei Zeitschriften mit den gleichen Zielen und Aufgaben einander wohl unterstützen und gemeinsam die Fürsorgearbeit för-

dern können, daß aber doch richtigerweise die Führung in die Hand einer derartigen Zeitschrift gelegt wird. Wenn daneben an die Stelle unseres Jahrbuches eine vielleicht zwei bis vier Mal erscheinende Zeitschrift tritt, so wird unsren Mitgliedern nicht minder als bis anhin Gelegenheit geboten sein, sich auch in den Fragen des Jugendwerkes zu orientieren im Zusammenhang mit den übrigen großen Aufgaben, die wir uns stellen und in der Zukunft in vermehrtem Maß uns stellen werden müssen.

Von den bisher erschienenen 19 J a h r b ü c h e r n besitzen wir noch einen, wenn auch nicht großen, Vorrat. Einzelne Jahrgänge allerdings sind nahezu aufgebraucht, andere dagegen noch zum Teil in größerer Zahl vorhanden. Es wäre erwünscht, wenn diese Vorräte umgewandelt werden könnten in Geldmittel. Es wird sich darum handeln, zu einem etwas reduzierten Preis die Restauflagen zu vertreiben. Dabei ist namentlich zu erwarten, daß unsere Mitglieder, die nicht im Besitze aller Jahrgänge sind, die Gelegenheit nicht werden vorbeigehen lassen, ihre Sammlung zu ergänzen.

Nicht unerwähnt wollen wir dabei lassen, daß auch von den «Schulhygienischen Vorschriften in der Schweiz», zusammengestellt von unserem vielverdienten ersten Präsidenten, Dr. F. S c h m i d , weil Direktor des schweizerischen Gesundheitsamtes, noch ein Vorrat vorhanden ist. Stimmen die Vorschriften auch nicht mehr alle für die Gegenwart, so gibt die Sammlung doch schätzenswerten Aufschluß über den damaligen Stand der Schulhygiene in der Schweiz, so weit er Ausdruck findet in Wort und Beispiel.

Unsere weitern Publikationen, die Anweisung zur Erstellung von Schulbänken, von Erismann und Wipf (Zürich, Gebr. Fretz), und die Mädchenturnschule in deutscher und französischer Ausgabe, die wir mit dem Lehrerverein und dem Turnlehrerverein ausgaben (Zürich, Kant. Lehrmittelverlag), erfreuen sich immer noch guter Aufnahme bei den Interessenten. Die beiden Publikationen haben entschieden Gutes gewirkt.

Ein Programmpunkt harrt immer noch der Erledigung: die Herausgabe von Normalien für den Schulhausbau. Wir müssen diese Publikation im Auge behalten, wenn auch die Kostenfrage nun vermehrt hemmend einer raschen Ausführung entgegentreitt.

d. Ausbau und Umgestaltung der Gesellschaft,

beschäftigt den Vorstand weiter im abgelaufenen Berichtsjahr, ohne daß es gelungen wäre, diese wichtige organisatorische Frage zu einem Abschluß zu bringen. Die weiteren vorbereitenden Maßnahmen mußten in das Berichtsjahr 1919 verschoben werden. Nicht unwe sentlich wird dabei die Namengebung sein, die für die Erweiterung unserer Gesellschaft zugleich die Richtlinien gibt. Sicher ist, daß wir, dem Zug der Zeit folgend, die soziale Hygiene in den Vordergrund stellen müssen, sicher aber auch, daß wir nach wie vor der Schulgesundheitspflege und der Jugendhygiene insgesamt die volle Aufmerksamkeit widmen müssen. Ob die Gesellschaft die Bezeichnung «Schweizerische Gesellschaft für öffentliche Gesundheitspflege» oder «Schweizerische Gesellschaft für soziale Hygiene und Schulgesundheitspflege» — wie auch vorgeschlagen wurde — oder ganz einfach als «Schweizerische Gesellschaft für Gesundheitspflege» erhalten wird: an der Sache an sich ändert das nichts. Es muß sich darum handeln, unsere Gesellschaft noch mehr als bisher in den Dienst der Fürsorge und Förderung für die physische, geistige, sittliche und soziale Gesundheit unseres Volkes zu stellen, und unser Werk auf breitest er Grundlage auszubauen.

Wie das geschieht und mit welchem Erfolg, muß die Zukunft lehren!

Der Berichterstatter: Dr. F. Zollinger.

*

M. le Dr. Wetterwald présente les *comptes de l'exercice 1918*. Ceux-ci bouclent par un déficit, soit une diminution de l'avoir social, de frs. 1398. Le chiffre des recettes s'est pourtant élevé à frs. 8895. Les comptes sont adoptés par l'assemblée.

L'augmentation du nombre des membres du Comité est de même approuvée à la suite des renseignements donnés sur ce point par M. le Dr. Carrière. Il est fait mention des personnalités auxquelles le Comité se propose de faire appel.

L'exposé concernant la *revision des statuts* conduit l'assemblée à accorder pleins pouvoirs au Comité central en vue de poursuivre ce travail et d'arriver à présenter des propositions définitives à l'assemblée générale de 1920. Dans la discussion, M. Briod, maître d'allemand à Lausanne, insiste pour que l'activité de la Société, en faveur de l'école, ne soit en rien diminuée par

l'orientation nouvelle que l'on se propose de donner à notre association.

En ce qui concerne *la réunion de 1920*, le Comité a toute liberté de faire les démarches voulues en vue de désigner la localité qui lui paraîtra le mieux convenir.

La *maison Payot et Cie.*, éditeurs à Lausanne, est remerciée pour la brochure qui vient de sortir de presse, et dont un exemplaire est offert aux participants: «Dr. H. Veuthey. Les végétations adénoïdes, leurs méfaits révélateurs et leur traitement.»

Aucune proposition individuelle n'est présentée; la séance est levée à 6 1/2 heures, les participants étant chaleureusement invités à se rencontrer tous au Casino de Montbenon, à 8 1/2 heures, pour la réunion familiale, et à y amener leurs amis et connaissances.

* * *

Cette réunion fut réussie en tous points. Le chœur mixte du corps enseignant primaire lausannois, comptant une quarantaine d'exécutants, sous la direction de M. Cosandey, instituteur, se fit applaudir dans des œuvres du célèbre compositeur G. Doret. Rarement on entendit chanter avec une pureté harmonique et un sens musical aussi remarquables. Ce furent des instants d'un charme exquis; aussi l'assistance montra-t-elle aux aimables chanteurs, combien elle était enthousiasmée par des productions d'une si grande valeur artistique et prises dans le répertoire de la bonne et belle musique populaire suisse.

M. *le syndic Maillefer*, qui a bien voulu honorer cette réunion de sa présence, et y prononcer quelques mots de bienvenue, rappelle que plusieurs associations importantes ont choisi Lausanne cette année pour y tenir leur assemblée générale. «Notre ville, dit-il, est devenue vraiment la maison suisse, ce dont nous sommes fort heureux. Vous, les hygiénistes scolaires, pouvez considérer Lausanne comme étant un premier membre de votre société, car son adhésion fut une de celles de la première heure. Ici aussi, les magistrats, les médecins, les pédagogues, dans un effort constant, ont cherché à faire de l'école un milieu en tous points conforme aux principes de l'hygiène. Quand on remonte à 25 ans en arrière, on peut se faire une idée des progrès réalisés. Il importe néanmoins d'arriver

à ce que l'hygiène ne soit pas considérée comme un ensemble de recettes à apprendre, mais à ce qu'elle domine toutes les conditions à observer au point de vue du logement, du vêtement et de l'alimentation, pour les rendre absolument favorables à la vie. Le développement des qualités morales doit aussi être l'objet de l'attention la plus soutenue.

Le soleil a voulu être des nôtres pendant vos séances dans notre ville, et nous sommes heureux que les rives du Léman se soient faites riantes pour vous recevoir. En vous remerciant de l'honneur que vous nous faites en venant siéger dans notre cité, je vous souhaite de remporter de ce court séjour le meilleur et le plus durable souvenir.»

M. le Dr. *Carrière* exprime sa reconnaissance à M. le syndic *Maillefer* pour ses paroles si cordiales. «Nous sommes vivement encouragés, dit-il entre autres, de savoir qu'ici notre activité rencontre une approbation complète. Il ne nous est pas permis de nous comparer aux illustres visiteurs venus cette année avant nous. Mais nous savions que nous passerions ici des heures bonnes et bienfaisantes. Lausanne est la ville du beau lac, et nous pouvons bien redire cette parole enthousiaste du célèbre écrivain: «Mon lac est le premier». Oui, aujourd'hui, nous jouissons pleinement de la réception que vous nous avez réservée. Nous avons déjà pu nous rendre compte que chez vous les résultats de nos études sont appréciés. Dans les questions d'hygiène scolaire, Lausanne s'est fait connaître au loin et c'est à nous à vous remercier de nous montrer ce qui nous reste à faire encore. Et nous devons vous remercier surtout de nous avoir donné le beau temps, ce magnifique soleil du lac que nous avons pu saluer au sortir du tunnel de Chexbres. Les autorités de Lausanne ont voulu le mettre à notre disposition et nous faire tressaillir au spectacle de la patrie romande si radieuse et si accueillante. Ville de Lausanne, canton de Vaud, vous tous qui vous avez préparé un si cordial rendez-vous, recevez l'expression de notre vive gratitude».

Les exposés remarquables de MM. les Drs. L. Jeanneret et F. Messerli sur les «Cures de plein air et de soleil», en un mot sur les moyens d'enrayer la tuberculose et de la guérir, firent une impression profonde sur leurs auditeurs.

Les films cinématographiques de l'œuvre de Vidy-Plage, et des cures du Dr. Rollier, à Leysin, contribuèrent à faire saisir

l'importance des moyens de lutte préconisés, et le haut mérite de ceux qui s'emploient à les vulgariser par la parole et par l'action.

Les productions du petit orchestre Piguet, venant s'intercaler entre les numéros importants du programme, contribuèrent à donner à cette soirée un caractère à la fois récréatif et reposant.

Assemblée générale

**Dimanche, 5 octobre, à 9 heures du matin,
dans l'Aula des Ecoles normales.**

Cette assemblée, qui comptait un peu plus d'une centaine de participants, fut présidée par M. le conseiller d'Etat *A. Dubuis*, chef du Département de l'Instruction publique et des Cultes. Voici en raccourci ce que fut son discours d'ouverture :

«Mesdames, Messieurs,

«En ouvrant cette assemblée de votre importante société, je tiens à vous dire que nous vous recevons très simplement, mais en toute cordialité. Les circonstances pénibles et difficiles dans lesquelles nous nous trouvons encore ne nous ont pas permis de vous réserver une réception telle que nous l'aurions voulue. Mais nous souhaitons que vous passiez dans la capitale de notre canton quelques instants utiles et agréables.

«Les questions du domaine de l'hygiène scolaire sont essentielles. Et là aussi des modifications s'imposent; une évolution dans les idées doit se produire. Tous nous ressentons l'importance si grande de cette étude ayant en vue l'avenir de notre jeunesse.

«Les facultés de l'enfant commencent à s'éveiller dès les premiers jours de sa vie. Dans la famille, à l'école et durant la période de l'adolescence, le développement psychologique, physique et moral des individus doit être l'objet de toute notre sollicitude. Il importe de rendre ce développement aussi harmonique que possible. Ce que nous avons fait jusqu'à présent doit donc être poursuivi. Des publications nombreuses nous ouvrent à cet égard des horizons nouveaux. Et, nous devons ne pas oublier de rendre notre tribut de reconnaissance aux médecins, hygiénistes scolaires convaincus, qui ne sont plus. Dans notre cité lausannoise les noms des Drs. Joël, Combe, Marc Dufour sont à rappeler.

«Le cycle du travail s'accroît toujours. Il faut même se féliciter que l'on aspire à aller très loin. Nous devons tendre tous nos efforts vers une préparation intégrale de l'enfant en vue de la lutte pour la vie.»

M. le conseiller d'Etat Dubuis termine en exprimant ses vœux les plus chaleureux à M. le Dr. Carrière, notre président central, à l'occasion de son jubilé des 25 années qu'il vient d'accomplir au service de la Confédération, comme adjoint de feu le Dr. F. Schmid, ancien directeur de ce qui fut le Service sanitaire fédéral, et ensuite son successeur à la tête de l'important Service suisse de l'Hygiène publique. Il rappelle quelle a été la part prise par M. le Dr. Carrière à l'élaboration de la convention sur les mesures à prendre contre le choléra, et dans le domaine de la législation fédérale sur la police des denrées alimentaires.

Par ses vigoureux applaudissements l'assemblée indique à M. le président d'honneur de notre XX^e assemblée générale l'impression profonde produite par ses paroles.

La parole est ensuite donnée aux rapporteurs désignés pour présenter à l'assemblée la question à l'ordre du jour: «*L'assurance-maladie infantile: son histoire, ses principes d'organisation et son importance au point de vue prophylactique et social.*»

Ces rapports étant publiés dans le présent volume, nous y renvoyons le lecteur, ainsi qu'aux conclusions qui les accompagnent.

Les rapports de MM. L. Genoud, de Fribourg, et Gisiger, de Soleure, qui s'étaient fait excuser, n'ont pu être lus, vu l'heure avancée. Ils sont aussi publiés à la suite des travaux principaux dont il a été donné connaissance à l'assemblée, soit ceux de M. le Dr. Delay et de M. le Dr. Lamazure, de l'Office fédéral des assurances, et du soussigné.

Une discussion, malheureusement écourtée par manque de temps à lui consacrer, eut lieu pour terminer.

M. Pfluger, de Zurich, demanda si l'on pourrait citer des cas où des écoliers, en accomplissant un travail collectif, ont pu réunir des fonds en faveur de l'assurance infantile, principalement pour le payement des contributions, et cela afin de venir en aide aux enfants des familles nécessiteuses.

Le soussigné lui répond que dans le canton de Vaud le cas ne s'est pas encore présenté à sa connaissance, mais que dans certaines régions de la France, des enfants affiliés à la Mutualité scolaire ont trouvé des ressources en faisant ensemble des travaux de nettoyage en forêt, en cueillant des fruits sauvages, en

se livrant à des cultures dans des terrains qui leur étaient concédés gratuitement, en soignant une pépinière.

M. le Dr. Rilliet, de Genève, parle de l'introduction prochaine de l'assurance infantile dans son canton. Quand elle le sera, il y aura de se rendre compte de ses conséquences sur la morbidité, de s'assurer si la santé s'améliore, si les consultations des médecins augmentent ou si elles restent stationnaires. L'orateur appuie les conclusions de M. le Dr. Delay en ce qui concerne le rôle de l'école. Non pas un cours d'hygiène qui risquerait d'effrayer ceux auxquels il s'adresse, mais de saines notions courantes. Il faut introduire un régime de vie, un état d'esprit hygiénique. Certaines négligences doivent être combattues. Que l'on se donne par exemple la peine de voir dans quel état sont les mouchoirs de poche de beaucoup d'écoliers.

M. le Dr. Delay ajoute que les principes d'assurance doivent être généralisés. Au point de vue pratique, il est difficile d'assurer des enfants en bas âge. Pour une institution comme celle dont nous nous occupons, il faut des cadres, ce seront les instituteurs; les pasteurs, les médecins seront aussi là. Ne parlons donc pas de fonctionnaires.

En complément de ce qu'a dit M. le Dr. Rilliet, ajoute M. Delay, ce sont les causes d'affaiblissement de la santé dont il importe de se préoccuper, encore plus que des maladies infantiles proprement dites. Mais les résultats actuels ne nous disent pas grand'chose. Il faut attendre d'avoir une expérience de quelques années. Le budget a été établi en tenant compte des données dont a parlé M. le Dr. Lamazure. On a pensé que l'on pouvait tenir compte des rapports fournis par les assurances hommes ou femmes, et l'on ne s'est pas trompé.

Au point de vue de la répartition des recettes obtenues par les contributions et subventions, il faudra admettre un 50 % pour les médecins et l'autre 50 % en faveur des pharmaciens et pour les soins rentrant dans les mesures prophylactiques. On ne peut pas faire de l'hygiène sans les médecins.

M. le Dr. Kaufmann, directeur de l'Instruction publique du canton de Soleure, parle de l'organisation de l'assurance infantile dans ce canton, résumant ainsi la communication que devait faire à cet égard M. W. Gisiger, directeur des écoles de la ville de Soleure, et qui est donnée dans le présent volume.

M. Latour de Neuchâtel demande que les rapports présentés soient imprimés. M. le Dr. Carrière lui donne l'assurance qu'il en sera fait ainsi.

Aucune autre proposition individuelle n'étant formulée, l'assemblée générale est close à 12 ¾ h. et les participants se rendent au banquet à l'Hôtel de France.

Le banquet.

Un charmant et excellent banquet, réunissant près de quatre-vingt convives, a eu lieu à l'Hôtel de France. De très cordiales paroles y furent échangées. M. Briod, qui avait accepté les fonctions de major de table, adressa quelques mots de remerciements aux autorités cantonales et communales, représentées par MM. A. Dubuis, conseiller d'Etat, et P. Maillefer, syndic de Lausanne. Il se réjouit de leur présence et sut trouver d'éloquentes paroles pour exprimer les sentiments de respect et de reconnaissance des amis de la jeunesse envers ceux qui les secondent et soutiennent leurs efforts.

M. Dubuis, chef du département de l'instruction publique, apporte le salut du canton de Vaud. Il sait combien la jeunesse, qui sera la force de demain de la patrie, a besoin d'être guidée et remercie ceux qui cherchent à l'élever et à former des caractères, des hommes pleinement conscients, suivant les préceptes de Rabelais: «Sapience n'entre point en âme bénévole» et «Sience sans conscience n'est que ruine de l'âme». Il lève son verre à la jeunesse, en même temps qu'à la patrie suisse. (Applaudissements.)

M. le Dr. Carrière, président de la Société, salue les délégués des sociétés, tant féminines que masculines, qui ont bien voulu se faire représenter et témoigner par là de l'intérêt qu'elles portent aux progrès de l'hygiène. Il remercie tous les participants de l'intérêt qu'ils ont apporté à cette session, une des plus importantes et des plus agréables, grâce à l'appui bienveillant des autorités.

M. Blaser, pasteur à Langenthal, apporte de son côté les saluts de la Suisse allemande au magnifique Pays de Vaud. Il est heureux de revenir dans cette bonne ville de Lausanne qu'il a connue pendant ses premiers semestres d'étudiant et a trouvé

d'excellentes paroles pour louer la mobilité d'esprit et la parole élégante des «welches».

On entend encore: MM. Rochat, président de la Société pédagogique vaudoise et Malche — ce dernier apporte le salut de Genève — M. Hofmann, président de la Société pédagogique romande, qui recommande une étroite collaboration entre les sociétés.

Enfin, le soussigné termine en exprimant ses plus chaleureux remerciements aux nombreuses personnes qui l'ont assisté si précieusement dans l'organisation de ces deux journées, en particulier M. le Dr. F. Messerli, M. le colonel Ch. Burnens, M. Ch. Diserens, secrétaire au Département de l'Instruction publique, et M. O. Jan, instituteur à Lausanne.

Lausanne, le 5 octobre 1919.

L. Henchoz, inspecteur.